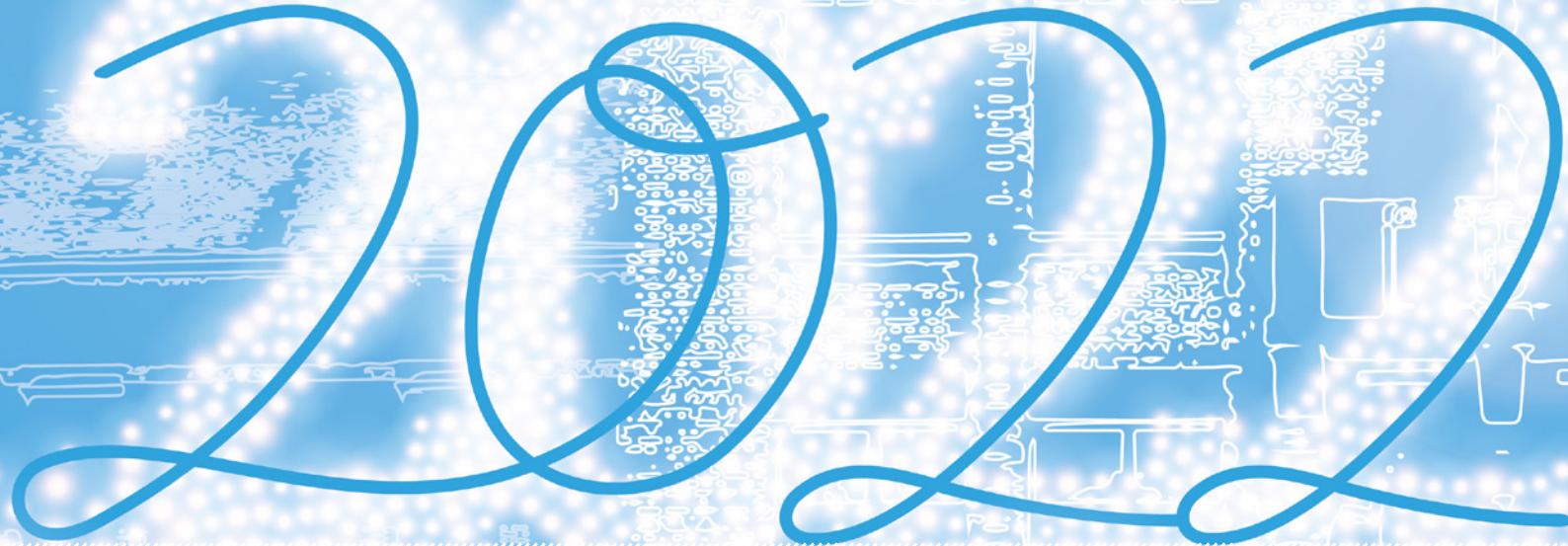


Ville de



magazine municipal #90
Villers-Semeuse

Bonne année



DOSSIER
du mag | « SOUTIEN CARITATIF À OCTOBRE ROSE ET AU TÉLÉTHON »
Pages 8 et 9

DANS LE RÉTRO



Convergence vélos - Festival Face B - départ de Villers-Semeuse, 12 septembre 2021.



EST'ploration rose villersoise, 2 octobre 2021.



Course du Sedan-Charleville, 3 octobre 2021.



Les Foulées Roses du Sedan-Charleville, 3 octobre 2021.



Big boom d'Halloween, 30 octobre 2021.



Cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 novembre 1918, 11 novembre 2021.



Portes ouvertes de Cré'ateliers 08 et Pic et Peint, 20 novembre 2021.



Don de jouets pour « 1 Maire, 1 jouet » aux enfants hospitalisés à l'hôpital Manchester par les associations, agents et élus, 15 décembre 2021.



Jérémie Dupuy,

Maire de Villers-Semeuse

Conseiller Départemental

Vice-Président d'Ardenne Métropole

[Jérémie DUPUY](#)
[@jeremydupuy_](#)
[www.jeremydupuy.fr](#)
maire@villers-semeuse.fr

Restez connecté avec

Ville de Villers-Semeuse
[@villerssemeuse](#)
[www.villers-semeuse.fr](#)

Villers Semeuse sur iOS et Android
mairie@villers-semeuse.fr

Magazine municipal de la ville de Villers-Semeuse n°90

Directeur de publication :

Jérémie Dupuy

Conception et réalisation graphique : Ludivine Canon, Service communication

Couverture : Voeux 2022

Credit photos : Elodie Behr, Ludivine Canon, Valérie Doudoux, Jérémie Dupuy, Amandine Tonglet, A.L.S.H., A.S.B.T.V.-S., C.A.V.S., Ecole Le Charme, Ecole Le Plateau, Ecole Semeuse, Les Mains Colorées Villersoises, Sel'Arden

Tirage : 1 800 exemplaires par la Sopiac Reprographie

Ne peut être vendu.

Mairie de Villers-Semeuse

11 rue Ferdinand Buisson

08000 Villers-Semeuse

Tél. : 03 24 33 77 20



Bienveillance et optimisme.

Mes cher(e)s concitoyen(ne)s,

Tour d'abord, je vous souhaite, au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2022.

Bien sûr, la période m'incite à vous souhaiter la meilleure santé possible pour vous-même et vos proches.

Nous commençons l'année avec de nombreuses incertitudes et une ambiance malheureusement morose. Afin de respecter le protocole sanitaire, aucune cérémonie de vœux n'aura lieu cette année encore. Ces moments d'échanges sont pourtant attendus et importants. Je sais que nous en sommes tous les victimes. Pour autant, vos élus ont le devoir et même la conviction de rester optimistes.

Nous préparerons cette année, dans l'optique d'une amélioration de la situation sanitaire, l'ensemble de nos animations et événements en espérant pouvoir les réaliser.

De même, nous sommes tous mobilisés pour poursuivre la réalisation de nos projets au cours de cette année 2022.

Notre volonté est simple : continuer sans relâche nos efforts et nos actions pour une ville apaisée, sécurisée, plus verte et qui rassemble les habitants autour d'un véritable projet de vie commun où chacun peut y trouver sa place.

Pour cela, nous avons besoin de bienveillance et d'écoute les uns envers les autres. Sans angélisme mais aussi sans dogme, nous investirons cette année d'importants moyens pour la sécurité publique afin de retrouver une police municipale qui corresponde réellement à vos besoins, tout comme le système de vidéo protection.

Dès que cela sera possible, nous nous retrouverons pour échanger sur la vie dans notre commune car c'est ensemble que nous avancerons avec un seul objectif : toujours privilégier l'intérêt collectif, rester à l'écoute et ne jamais relâcher les efforts.

Belle année à tous.

SOMMAIRE

PAGES 4, 5 ET 6
INFO'S

PAGE 7
AU COEUR DU
DÉVELOPPEMENT
DURABLE

PAGES 8 ET 9
SCOLAIRE

PAGES 10 ET 11
DOSSIER DU MAG'
SOUTIEN CARITATIF
À OCTOBRE ROSE ET
AU TÉLÉTHON

PAGE 12
PÉRISCOLAIRE

PAGE 13
DES PROJETS
EN ACTION

PAGE 14
MÉDIATHÈQUE

PAGE 15
EN AVANT LA
CULTURE

PAGES 16 ET 17
DU CÔTÉ DE NOS
ASSOCIATIONS

PAGES 18 ET 19
ARDENNE
MÉTROPOLE

PAGE 20
RESTEZ CONNECTÉS
AVEC LA VILLE DE
VILLERS-SEMEUSE

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) est un document d'urbanisme qui, à l'échelle d'une commune, établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe en conséquence les règles générales d'utilisation sur le territoire. Ce document important organise le développement de la commune en fixant des règles d'urbanisme et des règles de construction selon un découpage précis en différentes zones. Le PLU de Villers-Semeuse a été approuvé le 25 novembre 1994 (document alors appelé Plan d'Occupation des Sols - POS), révisé le 04 février 2009 puis le 17 janvier 2013. Il a également fait l'objet d'une modification en 2019 et une révision générale est en cours.

Qu'est-ce que le P.A.D.D. ? Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables définit :

1 Les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques. //

2 Les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, les réseaux d'énergie, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs, retenues pour l'ensemble de l'établissement public de coopération intercommunale ou de la commune. Il fixe des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain. //

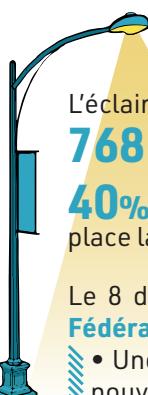
Les élus souhaitent aujourd'hui **stopper l'extension urbaine** considérant que Villers -Semeuse a atteint le seuil raisonnable d'urbanisation du territoire. Ils souhaitent également privilégier **l'amélioration constante du cadre de vie des habitants** dans les limites actuelles de la commune, avec une politique privilégiant le développement durable dans l'ensemble de ses domaines de compétences. Le projet de révision du P.L.U. en cours est élaboré au sein du Conseil Municipal. **Un registre est à disposition en mairie pour recueillir les observations du public dans le cadre de cette procédure. Son état d'avancement fera l'objet d'une communication régulière.** //



UN PROJET GLOBAL DE SÉCURITÉ PUBLIQUE POUR TOUS

Une réflexion est actuellement menée sur la **rénovation de notre parc de vidéo protection**. Une première rencontre avec la Police Nationale, en novembre dernier, va permettre de démarrer un audit. Les résultats sont attendus en janvier 2022, permettant ainsi d'obtenir un **avis de la force publique** et de déclencher la possibilité de solliciter des subventions de la part de l'État. Le projet de rénovation pourrait se réaliser en deux phases, sur les exercices

budgétaires 2022 et 2023, en commençant par les sites municipaux. La commune souhaite prendre le temps nécessaire car les montants engagés seront importants. Par ailleurs, la collectivité va recruter un nouveau **chef de service de police municipale** dès le premier trimestre 2022. Ce sera le premier pas de notre projet de restructuration de la police municipale qui va se poursuivre au cours du **premier trimestre 2022**.



UN ÉCLAIRAGE PUBLIC EFFICACE ET MODERNE

L'éclairage public à Villers-Semeuse c'est :

768 points lumineux ≈ **22** armoires de commande ≈ **10819€** d'entretien annuel en moyenne sur les 6 dernières années

40% de consommation, en moins depuis juin 2016, grâce à l'extinction partielle et la décision de mettre en place la technologie LED lors des travaux de réaménagement des rues.

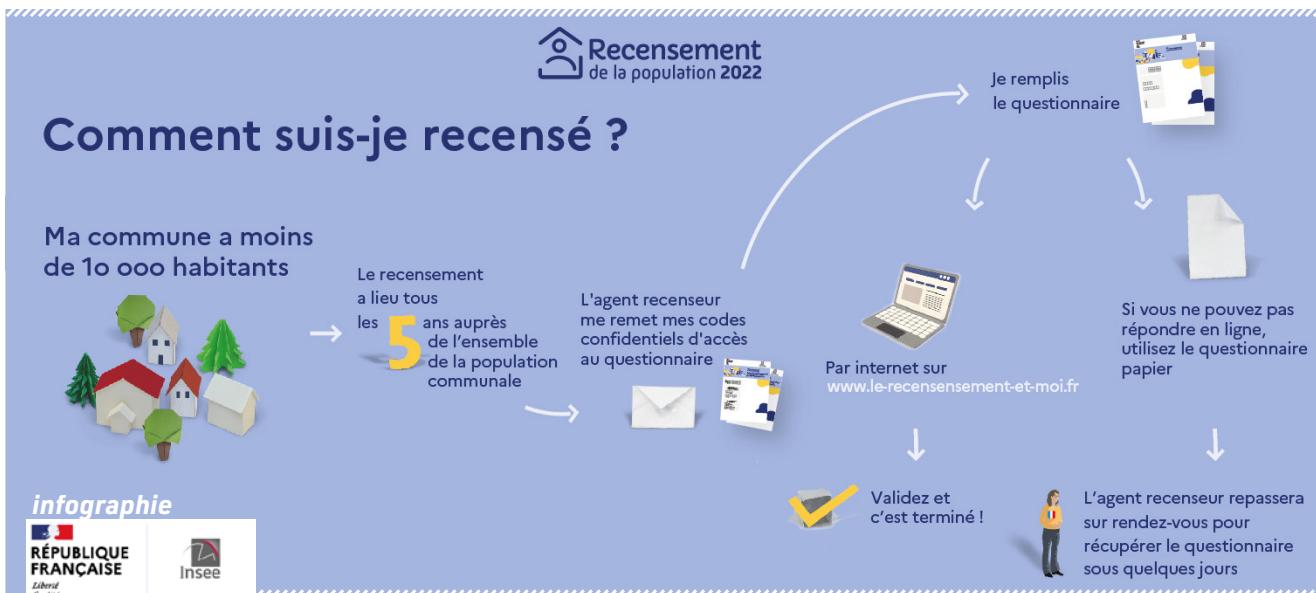
Le 8 décembre 2021, le conseil municipal a voté le **transfert de la compétence éclairage public à la Fédération Départementale d'Énergie des Ardennes**, cela implique désormais :

- Une réponse aux DT-DICT avec une précision de 40 cm sur l'éclairage public par la FDEA à l'aide d'une nouvelle cartographie de notre éclairage (application du décret 2018-899 du 22 octobre 2018 accompagné de l'arrêté d'application du 26 octobre 2018).
- Deux passages annuels pour l'entretien du réseau.
- Un délai d'intervention de 15 jours lorsqu'une lampe est déclarée défectueuse sur le nouveau logiciel de gestion.
- Une assistance en maîtrise d'œuvre lors des travaux d'aménagement de rue.
- Un coût d'entretien annuel fixe de 12944€.

Ces mesures vont permettre à notre commune d'améliorer le service rendu à nos concitoyens tout en maîtrisant nos dépenses.

RECENSEMENT DE POPULATION 2022

Cette année, un recensement de la population a lieu sur notre commune, à compter du **20 janvier et jusqu'au 19 février 2022**. Les chiffres du recensement de la population permettent de collecter les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.



Les agents recenseurs de la ville - ils seront porteurs d'une carte tricolore signée par le maire.



PROCHAINES ÉLECTIONS

Élections présidentielles les **10 et 24 avril 2022**
je vote pour élire le Président de la République

Inscription sur les listes électorales avant le vendredi **4 mars 2022** pour voter aux élections présidentielles

Élections législatives les **12 et 19 juin 2022**
je vote pour élire un député

Inscription sur les listes électorales avant le vendredi **6 mai 2022** pour voter aux élections législatives

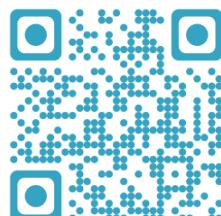
URBA'INFOS

Dès qu'une autorisation d'urbanisme, un permis de construire ou une déclaration vous est accordée, **vous devez informer les tiers de votre projet.**

Ses principales caractéristiques sont affichées sur un panneau, placé sur votre terrain, de manière à être bien visible de la voie publique.

À partir du premier jour de cet affichage et pendant 2 mois, les tiers peuvent exercer un recours contre l'autorisation d'urbanisme. L'affichage doit être maintenu pendant toute la durée des travaux.

Toutes les mentions qu'il doit comporter sont consultables sur : **flasher le QR code pour découvrir**



L'ACTU EN CHIFFRES - 2021

67 seaux distribués lors des deux permanences cet hiver de SEL'Idarité à Villers, *distribution de sel pour les Villersois*, par les agents des Services Techniques.

161 sapins naturels récoltés lors de l'opération Recyclage des sapins par les agents des Services Techniques.

PLATEFORME MUNICIPALE DES DÉCHETS VERTS :

1003 habitants ont profité de ce service : **807** s'y sont rendus en matinée et **196** en après-midi.

Fort de ce constat et des échanges avec les usagers, la période d'ouverture d'avril à octobre se poursuivra avec une ouverture plus ciblée selon les besoins, soit le matin de 8h30 à 13h00. Un service public de proximité mis en place, depuis 6 ans, pour la population qui sera reconduit pour l'année 2022.



MAGAZINE NUMÉRIQUE

Autocollant à apposer sur votre boîte aux lettres, disponible auprès du service communication de la mairie, sur le même principe que le STOP PUB. Recevez une alerte par **SMS** sur votre téléphone pour consulter le magazine au format dématérialisé. **Désinscription possible à tout moment sur demande auprès du service communication.** Informations demandées pour l'inscription : nom, prénom et numéro de téléphone.

LABEL VILLES ET VILLAGES OÙ IL FAIT BON VIVRE

L'obtention de ce label est une belle reconnaissance pour notre commune. Le **palmarès 2021** concerne les **34 837 communes** de France métropolitaine. Une 3ème place départementale pour Villers-Semeuse, qui emporte la première place dans sa catégorie en nombre d'habitants. Notre ville ne démerite pas au niveau national. Elle se situe à la 1127^è place et 60^è dans sa catégorie par rapport au nombre d'habitants.

Ce palmarès est construit sur les priorités des français, de nouveau consultés par un sondage exclusif Opinion Way. Dans sa démarche d'affinement, l'association

intègre un **nouveau critère pour l'édition 2021** (*couverture internet haut et très haut débit*). Tous proviennent de sources officielles (Insee, organismes étatiques...). Son **impact est donc exclusif et sans concurrence**. Le palmarès des villes et villages où il fait bon vivre est le fruit de **trois années de développement, collecte et analyse des données territoriales françaises**.

183 critères sont pris en compte, répartis dans 8 catégories et permettent à chaque commune d'obtenir un nombre de points spécifique.

VILLES & VILLAGES où il fait bon vivre

Niveau	Place de Villers-Semeuse	Total
Départemental	3 ^è	449 ^è
Communes de 3500/5000 habitants (08)	1 ^{ère}	5 ^è
National	1127 ^è	34 387 ^è
Communes de 3500/5000 habitants (France)	60 ^è	951 ^è



« Villers-Semeuse est labellisée Villes et Villages où il fait bon vivre !
La commune rayonne par ses qualités et son optimisme ! »

www.villesetvillagesouilfaitbonvivre.com

Nous en sommes tous les acteurs !

DISTRIBUTION DU PANIER FESTIF ET BON D'ACHATS DES SENIORS

En une matinée, ce sont **300** paniers festifs et **450** bons d'achats qui ont été confectionnés par l'équipe présente pour le traditionnel présent des seniors de fin d'année !

Nouveauté cette année : le panier festif n'était composé que de produits locaux ardennais pour savourer d'autant plus ce moment !

Cette année, en raison des conditions sanitaires, la distribution s'est faite en porte à porte du 15 au 17 décembre 2021 par le **CCAS, l'Amicale des anciens, les agents municipaux et les élus du conseil municipal** que nous remercions pour leur participation à la confection et la distribution de ces présents très appréciés par nos seniors.



au cœur du développement durable

LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Le samedi 23 octobre 2021, au gymnase d'Attigny, Dominique ARNOULD, présidente du Jury départemental de fleurissement, accueillait les lauréats pour le **palmarès départemental 2021** du label Villes et Villages fleuris. **102** communes du département ont été labellisées entre 1 et 4 fleurs au cours de cette cérémonie.



La commune de Villers-Semeuse conserve elle ses **deux fleurs**. Au sein de notre ville, une commission fleurissement et développement durable, composée

d'élus du conseil municipal, oriente et définit les différentes actions à mener en matière de **fleurissement** et d'**embellissement**, tout au long de l'année, en lien avec les Services Techniques.

Ces projets reposent sur des critères qui sont le **respect de l'environnement, l'adaptation des modes de gestion, la valorisation de la biodiversité (mulching), la diversification des espaces à fleurir et à entretenir, la préservation des ressources naturelles, la propreté de la commune, les actions d'embellissement de l'espace public et le choix avec soin d'un mobilier urbain qui s'intègre au mieux dans son environnement.**

De plus, la commune de Villers-Semeuse a obtenu le **prix départemental de l'équipe des jardiniers** ! Un grand bravo à nos agents affectés à cette mission et à l'ensemble des services techniques pour **l'entretien, l'embellissement et la propreté de notre commune** !

LABEL COMMUNE NATURE

Encore une étape franchie en faveur de notre engagement dans une politique de développement durable à Villers-Semeuse. La commune a obtenu sa première libellule dans le cadre du label « **Commune Nature** ».

L'objectif est la préservation de nos ressources en eau. Villers-Semeuse, avec d'autres communes d'Ardenne Métropole, se sont engagées à respecter une charte au niveau régional. Elle prévoit l'entretien et la gestion des espaces verts dans une démarche d'excellence environnementale en supprimant définitivement les produits phytosanitaires.

Un **plan de désherbage** et de **gestion différenciée** des espaces verts a été élaboré. Nous allons poursuivre nos efforts et contribuer à la **protection de l'environnement** à notre échelle. L'obtention de libellules supplémentaires garantira la réussite de notre action.



Les panneaux remis par le label lors de la cérémonie seront implantés dans deux espaces nature de la commune.

Scolaire

CROSS DU COLLÈGE ET DES ÉCOLES

Le CROSS annuel des écoles et du collège de Villers-Semeuse était de retour cette année au Complexe Sportif Roger Marche. Sans public compte-tenu des restrictions sanitaires, ce sont **400 enfants de 9 à 14 ans** - des classes CM1 et CM2 de l'école Le Plateau et des classes de 6^e, 5^e, 4^e et 3^e du Collège Jules Leroux qui ont réalisé l'ensemble du parcours et franchi la ligne d'arrivée sous les encouragements de leurs camarades, professeurs et les élus municipaux ! N'oublions pas que le plus important, **c'est de participer**.

Cet événement a été réalisé de manière professionnelle grâce à la collaboration de la **ville de Charleville-Mézières et son service des sports** pour le prêt du

podium de récompense, **Courir en Ardenne** pour le prêt du chronomètre géant et **Intersport Charleville-Mézières** pour le prêt de l'arche, les dossards et la rubalise.

Nous remercions chaleureusement nos partenaires une nouvelle fois ! La commune investit **665€ pour le CROSS**, événement sportif consacré à nos jeunes villersois !

Ce fut une belle expérience pour les élèves de l'école Le Plateau qui sont revenus très heureux d'y avoir participé.

LES PODIUMS DES COURSES ÉLÉMENTAIRES SONT

Filles cm1

THOREAU Anna
BLASZCZYNSKI Iris
ALEXANDRE Anaëlle



Garçons cm1

DIBIASE Elio
SEYMAN Idris
OZTURK Eren



Filles cm2

CAMUS Faustine
BEDNAREK Lily
OZTURK Nisa



Garçons cm2

KARTNER Ruben
RAULET Enzo
CHAMPENOIS Maxence



MUSIQUE ET SPORT

La **musique baroque** s'invite au Charme pour les CM1 et CM2 avec Joan Oliveira, conseiller pédagogique musique à l'Inspection Académique, qui nous a proposé de participer à un **projet musical sur le thème de l'époque baroque**. Chanter, écouter, créer voilà ce que ce projet va nous permettre de faire. **Alice Coquart** (*violoncelliste*) et **Camille Weinum** (*pianiste et claveciniste*) vont régulièrement intervenir en classe pour nous faire découvrir leurs **instruments**, la **musique baroque** et nous faire chanter. Nous espérons avoir le plaisir de proposer un **concert** à nos parents à la fin de l'année scolaire. Nous devrions aussi

découvrir le conservatoire de musique de Charleville ainsi que différents instruments. Un projet riche en création et en chants. Les CM1 et CM2 de l'école de la Francheville participent également à ce projet. Si toutes les conditions sanitaires sont réunies nous serons une belle chorale d'environ 100 élèves à réaliser un concert baroque. « Jeux bouge ! » En plus de notre sport quotidien, nous avons le plaisir d'accueillir Lucas Beauperin, un éducateur sportif du club d'athlétisme du GRAC, et Sylviane Ponsart tous les vendredis matins. Chaque vendredi matin, pendant 6 semaines, ils animent des ateliers mettant en œuvre un ensemble de compétences sportives : coordination, endurance, vitesse, souplesse, sauts et lancer... Les courses de relais entraînent animation et encouragement des équipes. Il y a de l'ambiance ! On bouge et on adore ça !



FESTIVAL DES MARIONNETTES

Deux spectacles ont été présentés aux élèves de l'école Semeuse les 14 et 21 septembre, le **premier de Philippe Miko** autour des 4 saisons plein d'humour et de tendresse intitulé « Au fil des saisons petit lièvre fait des bonds bonds...comme des bonbons ». Un tourbillon d'**instants magiques** tout en musique, un plateau qui tourne et un arbre qui chante au rythme des saisons... Une boîte à musique, une contrebasse, un piano, une guitare et un accordéon. Le **second du théâtre Mariska** : le conte classique « l'**histoire du petit chaperon rouge** », qui joue avec les **émotions de joie et de peur** du jeune public.

Pour l'école Le Plateau, toutes les classes se sont rendues au **Festival Mondial des Théâtres de Marionnettes à Charleville-Mézières**. Le 17 septembre, les classes de **CE2** et **CM1** ont assisté au spectacle « le roi des nuages » évoquant le handicap à travers un enfant autiste (technique : marionnettes sur table). Le 23 septembre, les classes de **PS/MS, MS/GS, CP** et **CE1** sont allées voir le spectacle « **Jojo** », au message écologique fort sur la réintroduction des animaux en cage dans leur milieu naturel (technique : art du sable). Le 23 septembre, la classe de **CM2** a vu le spectacle « **Somewhere Else** », conte slovène sous-titré traitant, à travers le regard d'une petite fille des horreurs de la guerre (technique : images animées). Suite au spectacle, la classe de CM2 s'est déplacée à la Macérienne: **visite du site, exposition sur l'histoire de l'usine et sur Polichinelle** dans le cadre de la fête de la science.



École Semeuse



École Le Plateau



Travail autour de la pomme



Dégustation de la soupe

FRUITS ET LÉGUMES

À l'occasion de la **semaine du goût**, les classes de maternelle et de CP de l'école Le Plateau ont travaillé sur les **fruits et légumes d'automne de nos jardins**. Les petits ont étudié la pomme : **observation des pommiers du verger de l'école, cueillette, recettes à base de pommes (compotes et chaussons aux pommes) et dégustation** ! Après avoir réalisé une collecte auprès des familles, les enfants des MS/GS et CP ont pu découvrir par des **jeux** de nombreux **fruits et légumes** parfois inconnus pour eux : **patache douce, topinambour, betterave, figue, potimarron, courgette et pomme**. Des **ateliers de cuisine** ont été organisés au sein de chaque classe et les enfants ont pu déguster leurs préparations sous forme de **soupe, purée, compote et gâteaux** qu'ils ont beaucoup appréciés.

*Dans le dernier numéro du magazine de la ville, l'école Le Charme a eu le plaisir de vous parler de leur **projet jardin**.*

« Quel plaisir avons-nous eu de récolter le fruit de notre travail. Avec l'ensemble de nos légumes : haricots verts, potimarrons, pommes de terre, carottes, courgettes ... et des légumes de jardins de nos parents, grands-parents nous avons pu réaliser une soupe. Chacun d'entre nous, avec l'aide précieuse de parents d'élèves, avons pu éplucher des légumes. Plusieurs parents ont supervisé l'épluchage et le découpage. Un grand merci à M. Detante et Mme Briet pour la cuisson et l'onctueux résultat ! Chacun aura pu repartir avec une bouteille de soupe pour une dégustation en famille. »

Depuis 1957, dans les Ardennes, la « **ligue contre le cancer du sein** » est près des malades et de leurs proches. Elle repose sur l'engagement de bénévoles et salariés à travers tout le département. Ses missions, portées par **4 piliers**, ont pour objectifs essentiels : la **réduction de la mortalité liée aux cancers**, l'**amélioration du parcours de soins** et de la **qualité de vie des personnes atteintes de cancers**.

Leurs missions

LA RECHERCHE

Les cancers constituent un enjeu de recherche et de santé publique. Aujourd'hui la recherche aboutit : 60% des cancers sont guéris. Les recherches permettent aujourd'hui d'optimiser le traitement, la guérison, la survie. Merci aux donateurs Ardennais, les dons sont redistribués auprès des chercheurs du Grand Est mais aussi vers des projets de recherche nationaux bien ciblés par le Comité local : « Enfants, Adolescents et Cancers », « Carte d'identité des tumeurs ». **640 000 adhérents/donateurs en France.**

LA MOBILISATION DU GRAND PUBLIC

Action auprès des industries alimentaires pour faire baisser les taux de nitrites et de pesticides, action pour combattre la pénurie de médicaments, défendre le report des opérations face à la crise sanitaire, action pour combattre le droit à l'oubli et emprunter auprès des banques dans des conditions normales. En relayant l'information et en faisant remonter vos témoignages écrits, **votre Comité local participe activement à l'ensemble de ces actions.**

L'ACCOMPAGNEMENT ET L'ÉCOUTE

Soutien matériel, financier, moral et psychologique. Vous êtes fragilisé par la maladie qu'est le Cancer, vos proches aussi... **Des bénévoles, des patients ressource qui ont vécu le même parcours, vous aident face aux difficultés qui s'ajoutent à celle de la maladie.** Ateliers de soins de support et d'accompagnement gratuits pour les personnes malades et leurs proches, tout âge confondu : atelier socio esthétique, diététique, groupe de paroles, activité physique adaptée...

L'INFORMATION, LA PRÉVENTION, LA PROMOTION DU DÉPISTAGE

Près de 40% des cancers pourraient être évités : la ligue agit, prévient, éduque. Elle lutte contre le tabac et l'alcool en soutenant et accompagnant individuellement les personnes en sevrage, contre les dangers du soleil avec la prévention solaire : les UV sont également nocifs et occasionnent des cancers de la peau en augmentation constante.

La ligue promouvoit le dépistage : mars bleu, octobre rose...

Depuis plusieurs années, la ville se mobilise pour « **Octobre Rose** ».

En 2021, malgré un contexte sanitaire contraint, **3 animations** ont été organisées au profit de cette opération : le match Pré-Région / J1 - VSB1 contre VRIGNE2 du Villers-Semeuse Basket, EST'Ploration rose Villersoise de la Ville de Villers-Semeuse et la bourse aux livres et aux graines de la Médiathèque de Villers-Semeuse.

Grâce à la généreuse participation des villersois, **540€** ont été récoltés. Un chèque de ce montant a été remis à **Mme Aurélie Trussardi, Présidente de la Ligue Contre le Cancer Ardennes**. Cette somme va financer un **mois de soin socio-esthétique** par la ligue pour le bien-être des personnes à l'hôpital !



#OCTOBREROSE, TOUS MOBILISÉS CONTRE LE CANCER DU SEIN

ET AU TÉLÉTHON

LE TÉLÉTHON, C'EST QUOI ?

Le compteur : l'emblème

À l'image de la mobilisation et de la solidarité de tous, le défi du Téléthon est, après avoir remis le compteur à zéro, de le faire monter le plus haut possible en seulement 30 heures.

30 heures de direct

alliance de 20 000 animations dans toute la France et d'un marathon télévisuel de 30 h diffusé sur France Télévisions.

LES MISSIONS POUR LES MALADES

Guérir grâce à des traitements innovants

L'Association est devenue un acteur majeur du développement des biothérapies pour les maladies rares, des traitements en rupture avec la pharmacologie classique. Ces thérapies qui utilisent les gènes ou les cellules bénéficient aussi à la médecine toute entière.

Aider au quotidien

L'AFM-Téléthon priviliege l'innovation dans les domaines social et technologique. Elle est pionnière dans l'accompagnement de proximité, dans la défense des droits des personnes en situation de handicap, dans la création de lieux de répit pour les aidants et les malades.

Communiquer auprès de tous

Inscrite dans les statuts de l'AFM-Téléthon, la mission « Communiquer » vise à améliorer la connaissance sur des maladies longtemps ignorées et à diffuser les avancées de l'innovation thérapeutique. Mais aussi à défendre la place des patients dans la société.

SOUTIEN EN 2021

Comme chaque année, la ville s'est mobilisée pour le **Téléthon**. En 2021, malgré les restrictions sanitaires, une **animation sportive de course ou marche** était proposée aux familles et sportifs au fort des Ayvelles.

Grâce à la généreuse participation des villersois et associations sportives participantes, **507,73€** ont été récoltés. Un chèque de ce montant a été remis à **M. Julliard, Coordinateur du Téléthon Ardennes**. Cette somme va financer les traitements innovants et thérapies pour les malades !



La ville de Villers-Semeuse

Paye contre ce chèque en euros €
cinq cent sept euros et soixante-treize centimes

à **AFM TÉLÉTHON** INNOVER POUR GUÉRIR



Cette urne est fabriquée et offerte par International Paper

INTERNATIONAL PAPER

66 % de votre don au Téléthon est déductible de votre impôt sur le revenu, dans la limite globale de 20 % de votre revenu imposable.

Un reçu fiscal vous sera envoyé

périscolaire

RENCONTRE AVEC LES SENIORS DE LA RÉSIDENCE ORPEA DU DOCTEUR L'HOSTE

Une belle rencontre musicale entre les enfants de l'**A.L.S.H.**, et les résidents de l'**EHPAD ORPEA du Docteur L'Hoste** avec un après-midi musical qui a mis du baume au cœur aux résidents.

Les enfants, accompagnés de Maxime Bergès de la médiathèque, d'Anaïs Demacon intervenante musicale, de Dominique Lambert animatrice et d'Amandine Tonglet directrice de l'A.L.S.H., ont interprété plusieurs chansons aux résidents et au personnel de l'EHPAD.

Ce concert s'est conclu par la **distribution de dessins** réalisés par les enfants pour les remercier de ce chaleureux accueil. Un **lien intergénérationnel** entre les enfants et les résidents qui est amené à se poursuivre dans les prochains mois !



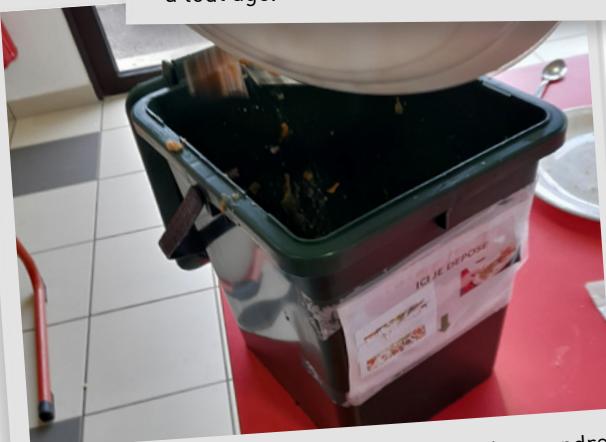
RÉDUCTION DU GASPILLAGE ALIMENTAIRE À L'A.L.S.H.



QQ Affichage du tri des déchets de la restauration scolaire avec pictogramme pour une compréhension à tout âge.



QQ Participation des enfants au tri des restes alimentaires avec une sensibilisation sur leur devenir.



QQ Poubelles adaptées aux enfants pour les rendre acteur de l'anti-gaspillage.



QQ Affichage ludique pour sensibiliser les enfants pour limiter le gaspillage.



QQ Distribution du pain restant de la restauration scolaire à L'Arche de Noé par les enfants.

des projets en action

GRANDE SALLE DES FÊTES

La réfection totale de la grande salle est entreprise afin de répondre aux nouvelles normes. Elle sera ainsi **totalemen modernisée**, suite à la rénovation des autres salles du complexe depuis 2019.

Une série de travaux en profondeur pour améliorer l'accueil, la sécurité, le confort mais surtout réaliser des économies d'énergie conséquentes. Ainsi, il a été décidé de **« phaser » ces opérations**, sur plusieurs années, avec à l'origine, une livraison en juin 2023.

Il a été décidé de pousser le calendrier en fermant complètement la salle des fêtes, pour une durée d'un an, en projetant une ouverture et une inauguration de la salle **entièrem réhabilitée pour juillet 2022** soit une année d'avance sur le calendrier initial.

Les travaux se poursuivent avec un investissement quotidien des services et des élus pour suivre au plus près cet important projet du mandat.



Démolition de la grande salle, 15 octobre 2021.



Réfection de la toiture, 2 janvier 2022.



Agrandissement de la scène, 11 janvier 2022.

RÉFÉCTION DU CHEMIN PIÉTONNIER DE LA CHARMILLE VERS L'AVENUE JEAN JAURÈS

Travailler avec bon sens et dans un esprit collectif, tel est **l'aboutissement de ce petit aménagement** réalisé sur le chemin piétonnier entre le rue de la Charmille et l'avenue Jean Jaurès. En effet, depuis toujours, ce petit passage n'était ni accueillant, ni pratique pour les habitants de notre commune. Nous avons donc su profiter de travaux réalisés par le **Conseil Départemental des Ardennes** installant un nouveau système de chauffage au **collège Jules Leroux**. Il s'agissait de le raccorder au réseau chaleur fatale

d'énergie thermique, issue du site industriel des Ayvelles, passant avenue Jean Jaurès en empruntant l'itinéraire le plus court et le moins dégradant pour la chaussée. Le département s'est donc engagé à remettre à neuf ce chemin avec le **passage en enrobé** et l'**aménagement en termes de végétation**. Nous avons complété ce dispositif avec des roches pour éviter le passage de véhicules. Ainsi, un aménagement sécurisé, moderne et propre peut être maintenant emprunté par tous.



EN IMAGES AVANT APRÈS

BENNE À VERRES RUE DES PÊCHEURS

Conformément à notre engagement d'enfouissement des bennes à verre, après étude et réflexion de la commission travaux, un **nouveau conteneur enterré** verra bientôt le jour **rue des Pêcheurs**, à proximité des installations militaires. La benne à verre actuelle sera donc retirée.



Cette démarche a pour objectif de faciliter l'accès à une benne moderne et d'éloigner les nuisances sonores. Enfin, cette action entre dans le projet plus global d'enfouissement des bennes à verre de l'ensemble de la commune, prévu de 2014 à 2026.

médiathèque

BIBLIOTHÈQUE À LA RÉSIDENCE L'HOSTE

L'équipe de la médiathèque a déposé une sélection de **50 livres**, à la résidence L'Hoste - ORPEA, afin de créer un espace bibliothèque permanent dans les locaux de la structure.

Nous pouvons être satisfaits de multiplier les partenariats avec les établissements présents sur notre territoire et de donner **accès à la culture et au divertissement**, à tous, par le biais de la lecture.

C'est aussi une politique de lien intergénérationnel que nous soutenons tout au long de l'année.



« LUTINERIE DE NOËL » 2^È ÉDITION

Voilà près de 2 ans maintenant que les lutins n'avaient pas pointé le petit bout de leur nez en trompette à la médiathèque. La toute première édition de la « **Lutinerie de Noël** », en 2019, avait rencontré un franc succès et marqué les esprits des petits et grands.

Pour cette deuxième édition, la cour s'est parée de ses plus beaux atours : cabane à **histoires** et ses **lectures** pour les enfants, ateliers de confection de **boules de Noël** et de peinture, création d'une **fresque participative**, espace **éveil sensoriel** pour les tout-petits et des **gourmandises** à déguster.

Nous avons également eu le plaisir de vous proposer la lecture du livre « **Oligo et le sapin de Noël** » par

l'auteure elle-même, Céline Menoncin.

Des stands tenus par des artisans locaux ont permis au public de dénicher des **cadeaux originaux** et d'enchanter ses papilles gustatives. Le **père Noël** avait promis de passer : mission réussie pour le plus grand plaisir des enfants (et de leurs parents...).

Un bel après-midi de Noël qui s'est conclu par l'**embrasement de l'église** qui a émerveillé nos petits lutins aux oreilles pointues !

Votre médiathécaire, Maxime ☺
L'INTERVIEW



en avant la culture

PARCOURS DE STREET ART : FRESQUE N°3

Villers-Semeuse continue de voir apparaître des animaux exotiques sur les murs de la commune. Après le flamant rose de la salle des fêtes et le lézard sur un mur de la cour de la médiathèque, ce sont des panneaux incitant à la **bienveillance** et à la **bonne humeur** qui ont

été disposés sur le parterre devant l'école de Semeuse. Ces projets réalisés dans le cadre d'un partenariat avec l'artiste **Cynthia Dormeyer**, pour la création d'un **parcours Street Art**, va se poursuivre au gré des saisons. **Nous vous conseillons d'ouvrir l'œil en 2022 !**



du côté de nos associations



SEL'ARDEN

Le samedi 20 novembre dernier, l'association Sel'Arden participait **au festival des soupes**, Place de l'Hôtel de Ville à Mézières.

Grâce aux efforts conjugués de chacun (recette simple, peu coûteuse et originale, joli décor, présentation soignée de la soupe pour la dégustation, beau flyer...), les membres de l'association sont montés sur le podium et ont obtenu le **deuxième prix** !

La journée s'est déroulée dans une ambiance conviviale et chaleureuse, et d'ores et déjà, la mobilisation est déclarée pour le prochain festival !



CERCLE HISTORIQUE JULES LEROUX

Commémoration des **400 ans de l'église Saint Pierre** de Villers-Semeuse : 1622-2022. Les 3, 4 et 5 juin 2022, l'église Saint -Pierre fêtera les 400 ans de son baptême.

Le cercle historique Jules Leroux, la municipalité et les responsables de l'église préparent activement l'événement. À cette occasion, le cercle historique qui y travaille **depuis plusieurs années**, publiera un ouvrage spécial sur l'histoire de l'église. Des artisans ayant une relation avec la **construction d'une église** animeront des stands autour de l'église. Du côté de la paroisse, une **messe** et des **animations** sont prévues.



Un week-end festif et culturel à noter dans vos **agendas** !

ASSOCIATION SPORTIVE CIVILE DE GYMNASTIQUE FÉMININE DE VILLERS-SEMEUSE

Après **43 ans d'exercice**, la présidente de l'Association Sportive Civile de Gymnastique Féminine, **Annick Bonne**, en concertation avec les membres du bureau, a décidé de **dissoudre l'association** en l'absence de bénévoles pour poursuivre l'activité.

Cette association, dispensant des cours de gymnastique d'entretien pour tout âge de 16 à 80 ans, a vu se succéder 4 présidentes jusqu'à aujourd'hui : Mme Jeanine Gaignot en **1978**, Mme Lydie Watelet en **1987**, Mme Patricia Billard en **1997** et Mme Annick Bonne en **2002**.

Un **club convivial** où de nombreuses adhérentes villersoises et des alentours (Charleville-Mézières,

Boulzicourt, La Francheville etc...) sont venues chaque semaine, et pour certaines depuis **plus de 20 ans**, entretenir leur corps et leur esprit au son d'un rythme entraînant !

Les membres ont souhaité mettre fin à l'association en conservant **leurs valeurs de partage et de solidarité**, en remettant un **chèque** ainsi que leur **matériel sportif** (élastiques, poids, ballons, etc...) aux deux autres associations de gymnastique villersoises, **Gym Tonic**, représentée par sa présidente, Mme Bednarek, et l'**A.A.G.V.S.**, représenté par son président, M. Krupa.

Bravo à l'association pour ce beau geste solidaire !

Mme Annick Bonne a reçu la médaille de la ville pour son dévouement tout au long de ces années.



CLUB ATHLÉTIQUE DE VILLERS-SEMEUSE

UNE ACTIVITÉ POUR LES TOUS PETITS : Depuis 2020, Louise et Xavier ont créé une **section pour les enfants de la catégorie U5**. Avec le soutien de la municipalité, les enfants jouent et apprennent le football un mardi sur deux au sein du COSEC. C'est le premier club ardennais de football à avoir créé cette section.



SERVICES CIVIQUES : Depuis le mois de septembre 2021, le CAVS accueille au sein de sa structure deux missions en service civique. **Louane**, 17 ans, est chargée de développer l'engagement citoyen dans le club. **Elodie**, 22 ans, est l'ambassadrice du football féminin. Durant 10 mois, elles devront mettre en place des actions au sein de la commune (Journée Portes-Ouvertes, Stages, Actions éco-citoyennes, ...).

L'ACTU DU CAVS : Après un parcours particulièrement bien négocié, les deux derniers clubs ardennais engagés en Coupe de France, le **CS Sedan Ardennes** et le **Club Athlétique de Villers-Semeuse**, ont participé au 6^{ème} tour de la compétition, le dernier week-end d'octobre opposés respectivement à Épinal et à Nogent sur Seine.

ASSOCIATION SPORTIVE DE BUDO TRADITIONNEL DE VILLERS-SEMEUSE

L'A.S.B.T. V.-S. vous propose de découvrir une pratique sportive au travers d'un **art martial traditionnel sans compétition**. Le Ju-Jutsu traditionnel méthode « **Wa-Jutsu** » peut être pratiqué à tout âge et quelles que soient ses capacités physiques. Il améliore la **souplesse et apporte bien-être et détente**. Les plus anciens pourront y trouver la maîtrise de soi, de son corps et la recherche de l'harmonie du corps et de l'esprit. Les cours de self défense proposent aux plus jeunes des séances plus **ludiques** et plus **dynamiques**.

Dirigés par des encadrants diplômés, plusieurs cours sont proposés : cours seniors, lundi de 18h30 à 20h, cours enfants, à partir de 5 ans, mardi de 18h à 19h30, cours adultes, mardi de 20h à 22h, cours de self adolescents et adultes jeudi de 19h30 à 21h, cours ceinture noire, vendredi de 18h30 à 20h.

L'inscription est possible toute l'année et des séances « découverte » gratuites sont proposées tous les 1^{ers} mardis du mois au dojo rue du 8 mai. **Renseignements : 03 24 32 30 52**



Malheureusement pour les Villersois, l'équipe dirigée par Julien Hody, lors de cette rencontre, a perdu 3 buts à 2 avec un but encaissé durant les arrêts de jeu. Cette édition restera cependant un excellent souvenir pour le CAVS et ses supporters. Beaucoup d'émotions ont été vécues lors des victoires contre les équipes régionales de Bourg Rocroi, Le Chesne, Cernay et la Chapelle, équipes évoluant à un niveau supérieur aux villersois. À noter que la **présence des deux équipes ardennaises** à ce niveau de la compétition a été soulignée lors de l'**Assemblée Générale du district des Ardennes** qui s'est déroulée le vendredi 29 octobre dernier à Rocroi.



En récompense des services rendus au football, **Gérard Hourbette**, trésorier des deux comités directeurs, s'est vu décerner des mains de **Joël Muller**, représentant le Président de la Ligue du Grand Est de Football, **Albert Gemmrich**, la médaille d'Or de la Ligue. Cette distinction a été remise en présence du Président du CAVS dont Gérard Hourbette est licencié depuis **1976**, d'abord en qualité de **joueur**, puis celle **dirigeant de 1986** à ce jour soit 45 années, et du Président du CSSA, Marc Dubois où il est licencié depuis **1986** soit 35 années.

LES MAINS COLORÉES VILLERSOISES

Les adhérents des mains colorées Villersoise se réunissent tous les **jeudis après-midis** à partir de 14h00 dans la salle Louis Jolly à proximité de la mairie.

Ils participent à la vie associative en étant présents dans **diverses expositions**. Vous pouvez leur rendre visite, ils vous recevront dans la **bonne humeur** et vous donneront des conseils qui vous aideront certainement dans vos **réalisations artistiques** (peinture).

Les mains colorées Villersoises, c'est aussi de bons moments de vie en commun dans cette période morose.



CHANGEMENT DE LA COLLECTE DES DÉCHETS

À compter du **1^{er} février 2022**, les ordures ménagères des communes d'Ardenne Métropole seront collectées tous les **15 jours** à l'exception des zones d'habitat collectif.

LES RAISONS DE CE CHANGEMENT :

Pratique

adapter le service de collecte en porte-à-porte à l'utilisation réelle

Ces changements sont destinés à prendre en compte les **évolutions de nos comportements** en matière de déchets ménagers. Une étude réalisée sur notre territoire a démontré que le bac à ordures ménagères était sorti **en moyenne 2 fois par mois et rarement rempli à 100 %** pour ceux qui le sortent plus régulièrement.

Votre contribution au geste de tri permet aussi cette réduction de fréquence, qui diminuera les coûts de collecte et de traitement des déchets. **L'objectif est de maîtriser les dépenses tout en garantissant à chacun un service de qualité adapté.**

Economique

maîtriser les coûts de gestion des déchets

Au niveau économique, ce changement permettra de **diminuer les coûts de collecte et de maîtriser les coûts de gestion des déchets**, dus à l'augmentation de la Taxe Générale sur les modifications du passage et ramassage des ordures ménagères. Activités Polluantes (TGAP) décidée et perçue par l'Etat.

Si nous ne changeons pas nos comportements, cela se traduira par **une augmentation de 20 % de notre taxe d'élimination des ordures ménagères (TEOMI)**, appliquée sur l'enfouissement des ordures ménagères résiduelles.

Ecologique

réduire les déplacements des camions de collecte

Le transport des déchets entraîne des **rejets de gaz à effet de serre**.

Ainsi, le changement de fréquence de collecte avec un passage tous les quinze jours contribue à **réduire la pollution de notre environnement naturel**.

JETONS MOINS et trions mieux



Afin d'éviter tout désagrément lié à la conservation des déchets, nous vous rappelons qu'Ardenne Métropole met **gratuitement des composteurs à votre disposition pour les déchets organiques** (épluchures de fruits et légumes, marcs et filtres à café, ...).

De plus, « **le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas !** »

Au-delà de l'importance du geste de tri, il est possible de limiter sa production de déchets par des gestes simples que vous pouvez retrouver sur www.ardenne-metropole.fr : ce sont autant de déchets qui ne seront pas enfouis.

BESOIN D'INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ?

0800 29 83 55

[prevention-dechets
@ardenne-metropole.fr](mailto:prevention-dechets@ardenne-metropole.fr)

Réponse apportée sous 24h.

VALODEA : DEVENEZ GUIDE-COMPOSTEUR DANS LES ARDENNES

Vous êtes sensible au compostage et au jardinage ? Vous aimez partager votre expérience ? Devenez Guide-composteur dans les Ardennes !



Le guide-composteur, c'est qui ?

C'est un ambassadeur de la prévention et de la gestion de proximité des biodéchets ménagers et assimilés. Disponible et volontaire, il a essentiellement sa place sur les opérations de gestion domestique des biodéchets de sa commune et sur les opérations de compostage collectif. Il peut aussi intervenir sur tout le département.

Une formation gratuite, c'est quoi ?

Bénéficiez d'une formation gratuite de 2.5 jours prise en charge par VALODEA, pour ensuite rejoindre notre équipe de bénévoles compétente et dynamique. Les personnes formées devront s'engager dans les missions du réseau.

CONTACTEZ VALODEA

03 24 55 65 29

compostage@valodea.fr

www.valodea.fr



AIDES EN MATIÈRE ÉNERGÉTIQUE

Vous souhaitez rénover votre logement ? Des aides sont disponibles pour vous **accompagner** ou vous **aider** financièrement à la rénovation énergétique de votre logement.

ACCOMPAGNEMENT

SARE (Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique)	Porté par l'Ademe et la Région Accompagnement des particuliers pour leurs projets de rénovation énergétique Information de 1 ^{er} niveau - Gratuit	SOLIHA
OKTAVE	Service mis en place par l'ADEME et la Région Accompagnement complet des particuliers pour leurs projets de rénovation énergétique du conseil au suivi de travaux - Service payant	Yann Malhomme 06 34 19 71 29
ANAH (Agence NAtionale de l'Habitat)	Service de l'Etat qui accompagne les personnes éligibles aux aides de l'OPAH/PIG Pris en charge par Ardenne Métropole et l'Etat	Point Rénovation Info Service 03 51 16 51 49

FINANCEMENT

MA PRIME RENOV	Financement de l'Etat, forfaitaire par type de travaux, en fonction des ressources du foyer	0 806 703 803
HABITER MIEUX SÉRÉNITÉ	Financement de l'ANAH, jusqu'à un certain niveau de revenu. Gain énergétique minimal, financement proportionnel au montant des travaux	Point Rénovation Info Service 03 51 16 51 49
OPAH	Complément d'Ardenne Métropole à Habiter mieux, selon zone géographique OPAH sur Charleville-Mézières 2020 - 2025 // OPAH sur Sedan	OPAH CMZ - Urbam 03 24 71 00 91
PIG	Programme d'intérêt général zones hors-OPAH. Terminé. Nouvelle OPAH 2022 - Valorisation des travaux énergétiques auprès des obligés	/
CEE (Certificat d'Economie d'Energie)	Contrat à passer avec les obligés avant les travaux. Peut être valorisé directement par les entreprises qui effectuent les travaux (modèle travaux 1€)	/



RESTEZ CONNECTÉ AVEC LA VILLE DE VILLERS-SEMEUSE

-  **Ville de Villers-Semeuse**
-  **@villerssemeuse**
-  **@villerssemeuse**
-  **Ville de Villers-Semeuse**
-  **@villerssemeuse**
-  **www.villers-semeuse.fr**
-  **Villers Semeuse** sur Android et iOS
-  **mairie@villers-semeuse.fr**
-  **alerte SMS**

#ENGAGEPOURMAVILLE

